

PROJET DE CODEVELOPPEMENT AVEC L'UNION DES COMORES

**FORMULAIRE DE REQUETE
POUR LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT LOCAL
DANS LE PAYS D'ORIGINE**

**Nom du Projet : Renforcement des capacités pour la Gestion des ordures ménagères dans
la commune de Foubouni Badjini/Est**

Cellule de coordination du Programme de Codéveloppement avec l'Union des Comores
Cellule de Coordination

Bâtiment de l'ancienne météo

B.P. 8192
Moroni - Union des Comores

Programme de Codéveloppement avec l'Union des Comores

Composante 1 : soutien aux associations de migrants dans leurs initiatives en faveur du développement local des Comores

Le formulaire dûment rempli et accompagné du dossier descriptif détaillé du projet est à retourner à la Cellule de coordination du Programme de Codéveloppement avec l'Union des Comores, bâtiment de l'ancienne météo, B.P : 8192 – Moroni - Union des Comores

Il devra être accompagné d'une lettre signée de la personne habilitée :

- *Indiquant le montant de l'appui financier demandé au Programme de Codéveloppement.*
- *Autorisant le Programme de Codéveloppement avec l'Union des Comores à diffuser sur son site Internet l'intitulé de la requête, l'identité du demandeur de la requête et l'avis final donné à la requête.*

Nom du Projet : Renforcement des capacités pour la Gestion des ordures ménagères dans la commune de Foubouni Badjini/Est

I. Présentation de l'Association de Ressortissants en France porteuse du projet

1. Nom ou raison sociale : **ASSOCIATION NOUVELLE TENDANCE FOUMBOUNIENNE DE MARSEILLE (N° Siret 508 624 111 000 29)**
2. Adresse: **37 RUE HOCHE 13003 MARSEILLE**
3. Téléphone: **09 52 55 01 83**
4. Télécopie : **09 57 55 01 83**
5. Email : **antfm@free.fr**
6. Principaux interlocuteurs pour le projet: Le Bureau Exécutif (Mr Ah BOANAERY Secrétaire Général)
7. Date de création / forme juridique : (joindre copie des documents officiels)
8. Activités :
 - a. activité et budgets des dernières années
 - b. activités et budget de l'année en cours
9. Moyens dont dispose l'organisme :
 - c. ressources humaines :
 - d. ressources financières
 - i. budget annuel (joindre les bilans financiers des deux dernières années)
 - ii. budget prévisionnel
 - iii. sources de financement
10. Rôle et implication de l'association de ressortissants dans la préparation et la mise en œuvre du projet proposé

Informations relatives au porteur de projet local, maître d'ouvrage

1. Nom ou raison sociale :
2. Adresse :
3. Téléphone :
4. Télécopie :
5. Email :
6. Coordonnées bancaires : (joindre 1 RIB)
7. Principaux interlocuteurs pour le projet :
8. Date de création / forme juridique : (joindre les documents officiels)
9. Activités
 - a. activité des dernières années : (joindre tous documents administratifs)
 - b. activités en cours (idem)
 - c. réalisations de projets de développement local (joindre les conventions éventuelles)
10. Partenariat / aide déjà accordée par des organismes d'appui au développement (publics ou privés)
11. Moyens dont dispose l'organisme :
 - a. ressources humaines ;
 - b. ressources financières
 - iv. budget annuel : (joindre les bilans financiers des 2 dernières années)
 - v. budget prévisionnel
 - c. moyens matériels et logistiques.
12. Partenaires issus de la migration impliqués dans la préparation et la mise en œuvre du projet

Présentation des autres partenaires techniques et financiers

A renseigner pour chaque partenaire impliqué.

1. Nom ou raison sociale: Mairie de Fombouni
2. Adresse: B.P 1406 Moroni Comores
3. Téléphone : 00 269 333 90 33
4. Télécopie
5. Email : mairie.fombouni@fombouni.net / youssoufa63@yahoo.fr
6. Principaux interlocuteurs pour le projet : YOUSOUFA MOHAMED ALI ,Maire de Fombouni
7. Activités
 - Réhabilitation de la digue de Fombouni (41.000.000Kmf),
 - Réhabilitation du réseau d'adduction d'eau de Fombouni (6 000.000Kmf),
 - Construction en cours du marché de Fombouni (11.000.000 Kmf)

 - Electrification de la ville de Fombouni (3 000 000Kmf)
 - Aménagement des rues avec panneau (4 000.000 Kmf)
8. Moyens dont dispose l'organisme:
 - a) ressources humaines
 - le conseil municipal
 - le personnel du bureau (Secrétaire Général, gardien, homme d'entretien,

 - b) ressources financières:
 - impôts des mariages,
 - les taxes du marché,
 - Location des parcelles de la commune,
 - Les recettes de festivités (danses, théâtre, ect)
 - Les contributions de la diaspora de Fombouni
9. La Mairie de Fombouni est chargée de la mise en œuvre du projet, Maitre d'œuvre.

II. Présentation de la requête d'appui à la mise en œuvre d'un projet de développement local

Description du projet

I. Contexte et justification du projet

La problématique de l'insalubrité urbaine aux Comores constitue aujourd'hui une préoccupation majeure pour certaines organisations de protection de l'environnement. L'Association Nouvelle Tendance Foubounienne de Marseille fait partie des Associations de la diaspora Comorienne dont les méthodes d'intervention s'inspirent des principes d'un développement respectueux du milieu naturel. Aujourd'hui, dans de nombreuses agglomérations des pays, la situation en matière d'assainissement et d'élimination des déchets solides est cependant critique, et tend parfois même à se dégrader dans un contexte d'urbanisation croissante, La mobilisation de la communauté internationale sur cet enjeu ne fait pas de doute. Elle s'est exprimé notamment dans les engagements pris en 2002 au Sommet mondial du développement durable à Johannesburg, ou les objectifs de développement du millénaire ont été confirmés et complétés. Conscient de la nécessité d'intervenir dans ce secteur, trop souvent négligé dans la politique nationale et locale, L'Association Nouvelle Tendance de Marseille en collaboration avec la Mairie de Foubouni a immédiatement inscrit de façon prioritaire la problématique des déchets dans ses préoccupations. Ce présent projet se propose de contribuer au renforcement des capacités communautaire à la gestion des ordures et déchets ménagers à l'échelle de la commune de Foubouni et les villages environnants.

La mise en œuvre de ce projet assurera premièrement la propreté environnementale au niveau de la commune et villages voisins, ensuite permettra d'approvisionner les paysans en compost (engrais organique) et enfin améliorera les revenus des ménages. « La Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain » est une affaire de tous citoyens soucieux de la protection environnementale. Ce projet correspond pleinement aux objectifs du pays en matière de protection de l'Environnement et de la réduction de la pauvreté aux Comores. Notre attente est maintenant que ces enseignements soient le plus largement partagés entre tous les intervenants du secteur et qu'ils constituent un pas de plus vers l'amélioration des conditions de vie de la population.

1.1 Diagnostic et problèmes à résoudre par le projet

1.2

2.1-Analyse des problèmes à résoudre ou des progrès à réaliser (domaine d'intervention) qui justifient que le projet soit entrepris : au niveau de la zone d'intervention et au niveau des groupes cibles / populations bénéficiaires

La ville de Foubouni est à 45 km de Moroni. Elle est la capitale de la région de Badjini et aussi un des plus grands carrefours du Pays, carrefour historique, économique et touristique. Elle est également le point de vente de plusieurs villages de cette région de Badjini. C'est une ville côtière, elle compte 7000 habitants et présente une structure de population caractérisée par plusieurs catégories socioprofessionnelles composées des producteurs agricoles, des pêcheurs, des artisans, des commerçants et des agents de l'Etat. L'économie de cette ville est soutenue par les trois secteurs qui sont: l'agriculture, la pêche et le commerce.

Ainsi dans le souci de protection de l'Environnement et de diversification des activités économiques de la région, le projet suivant contribuera à la fois à éradiquer l'insalubrité mais aussi à générer des ressources additionnelles à la population.

De par leur nature et leur composition, les déchets solides peuvent constituer une matière première pour diverses activités économiques, agricoles, artisanales ou industrielles. L'exploitation de ce gisement peut avoir des impacts positifs sur toute la chaîne de gestion des déchets et au-delà, (génération d'emplois et de ressources). Les déchets sont de plus en plus considérés comme une ressource, bien que l'impact économique de la valorisation soit encore mal connu, et la gestion des déchets tend à s'élargir à la valorisation. Celle-ci devient alors une composante d'un schéma global et cohérent de gestion des déchets, selon une approche qui, à l'idéal, prend en compte d'autres objectifs (économiques, sanitaires, sociaux et environnementaux).

1.2.1 Analyse des options (objectifs) retenues pour aborder ces problèmes

Pour mener à bien cette mission, le projet s'est donné comme objectif global, le renforcement des capacités communautaire à la gestion des ordures et déchets ménagers à l'échelle de la commune de Foubouni et des six (6) villages environnants. Pour parvenir à cet objectif, notre Association se donne comme mission d'impliquer les Associations de l'environnement de toutes les agglomérations dans la réalisation du projet et dans la poursuite de l'action après les trois ans d'expérimentation.

Les objectifs spécifiques du projet se résument ainsi:

- Mettre en place un système de gestion durable des ordures ménagères en assurant la propreté de notre environnement communautaire.
- Créer et aménager des espaces verts et récréatifs au sein de la commune.
- Mobiliser les jeunes des quartiers à œuvrer de façon non conventionnelle à assainir leurs quartiers.
- Former les agents pour mieux les préparer pour la phase de tri des déchets
- Introduire dans la commune de Foubouni et ses environs le processus de transformation des ordures ménagères, jadis sources de maladie et mort en compost engrais organique, source de vie.
- Favoriser au niveau de la région une politique de réduction des risques environnementaux (Encourager la population de déposer leurs ordures dans des dépôts envisagés, sensibiliser la population aux problèmes environnementaux ...).
- Renforcer enfin la coopération avec les Associations représentant les populations expatriées.

1.3 Bénéficiaires, participants et principaux acteurs impliqués dans le projet

1.3.1 Identification des bénéficiaires, des partenaires et autres intervenants susceptibles d'être impliqués dans la réalisation du projet. :

Les principaux bénéficiaires du projet sont la population de Foubouni estimée à 7000 habitants et celle de six villages environnants estimée à 10 000habitants.

1.3.2 Les partenaires techniques :

Comme partenaires potentielles impliqués à la réalisation du projet, nous notons le PNUD, le PMF/PNUD/FEM, le PCD, la Direction Générale de l'Environnement, la Direction de l'Aménagement du territoire et la Direction de l'Environnement et de l'Agriculture de l'Ile de Ngazidja

II. Description de l'intervention

2.1 Objectifs généraux et spécifiques

Objectif Global :

Renforcement des capacités communautaires à la gestion des déchets et ordures ménagères à l'échelle de la commune de Foubouni et les 6 villages environnants

Objectif Spécifique :

- Mettre en place un système de gestion durable des ordures ménagères en assurant la propreté de l'environnement
- Créer et aménager des espaces verts et réactifs au sein de la communauté
- Mobiliser la population à œuvrer pour assainir leurs villages

2.2 Résultats attendus (à définir pour chaque objectif spécifique)

Les résultats attendus sont :

- le site de décharge des ordures est aménagé et reboisé autour,
- des espaces verts et récréatifs sont aménagés dans les villages
- les populations sont sensibilisées à la problématique de la gestion des ordures et déchets,
- les Responsables des associations Ulanga et des responsables des communes de la région sont formés sur les techniques de compostage, de triage d'ordures et de traitement,
- la structure de gestion et d'animation du projet est mise en place et équipé,
- un système de gestion durable des ordures est mis en place et opérationnel.

2.3 Indicateurs de résultats

- Nombre d'association impliquée dans la Gestion des ordures
- Le nombre de personnes qui acceptent de payer la taxe d'ordures
- Le nombre d'espaces verts créés et aménagés
- Le nombre d'habitants sensibilisé et formé sur la Gestion des ordures en fonction de la population
- Le taux de décaissement de fonds du projet

2.4 Activités (à lister pour chacun des résultats attendus)

Les activités à mettre en place sont :

- Mise en place de l'équipe du projet (chef du projet et responsable de l'animation du projet)
- Organisation d'un atelier régional du lancement du projet
- Sensibilisation des populations de la région sur les problématiques des ordures et déchets,

à travers les réunions et missions à la radio et télévision

- Formation des responsables des associations de développement sur les techniques de triage et traitement des déchets,
- Aménagement du site de décharge et la piste menant sur le site,
- Reboisement autour du site
- Organisation des journées villes propres et des journées de fabrication du compost,
- Formation des agriculteurs et leaders des associations sur les techniques de compostage et le rôle du compost dans la gestion durable des sols et dans l'amélioration de la fertilité des sols
- Elaboration des rapports périodiques et de fin de projet.

2.5. Conditions prévue(s) pour la pérennisation du projet :

-Depuis l'année 2008, la Mairie de Foubouni dispose d'un personnel (3manœuvres) assurant le nettoyage de la ville.

- La vente du compost (engrais organique) aux producteurs de la région engendrera des recettes importantes pour assurer la pérennité du projet.

-Les taxes de différentes étapes du grand mariage destinées à la protection de l'Environnement.

-Une taxe de 1500 kmf par mois pour chaque habitation servira pour assurer le salaire du personnel et d'entretien des véhicules.

Pour ce faire, la durabilité des actions menées dans le cadre du projet de renforcement des capacités communautaire à la gestion des ordures et déchets ménagers à l'échelle de la commune de Foubouni ne peut être une réalité que si un processus de responsabilisation des différents acteurs et de récupération des coûts est mis en place.

III. Hypothèses et risques

-Si le compte du projet n'est pas approvisionné à temps

-Si un des acteurs notamment la diaspora n'a pas honorer ses engagements

-Si les autorités locales notamment la préfecture a suspendu les activités du projet.

IV. Mise en œuvre :

-Le projet sera supervisé par le conseil du développement de la région d'Itsahidi ayant à sa tête le Maire de la commune de Foubouni.

-l'exécution technique et administrative est confiée à une équipe composée de :

-un coordinateur du projet

-un responsable de l'animation et la sensibilisation

-Un chauffeur et trois manœuvres.

- **Moyens matériels**

- Equipements (camion, poubelles, outillage, matériel informatique)

- **Moyens financiers**

- Contribution financière de la diaspora à hauteur de 21 950 000 kmf soit 35%

- Contribution de Mairie de Foubouni à hauteur de 21 050 000 kmf soit 33%

- Contribution du PCUC à hauteur de 20 040 000kmf soit 32%

V. Facteurs de qualité et de viabilité

5.1. Facteurs de qualité

Le projet répond aux axes stratégiques du pays en matière de protection de l'Environnement et de santé, notamment :

-Propreté de la ville et des villages environnants.

-par la diminution des moustiques responsables du paludisme.

-par la création des espaces verts et récréatifs.

-par la création d'emplois permanents et temporaires

-par la fabrication du compost qui contribue à augmenter la production agricole, à améliorer le revenu monétaire des paysans et enfin réduire la pauvreté au niveau des couches les plus vulnérables notamment les paysans.

Le projet contribue aussi à alléger les travaux des femmes chargées de transporter quotidiennement les sacs d'ordures pour les jeter au bord de la mer.

5.2 Facteurs de viabilité et de pérennité

Viabilité technique

-L'existence d'un conseil de développement de la région qui s'est fixé comme objectif prioritaire la gestion des ordures.

L'existence d'une étude d'impact environnementale.

-La forte implication des associations de la région à la protection de l'Environnement

Viabilité économique et financière :

-La création des activités génératrices des revenus (fabrication de compost, l'emploi des jeunes aux travaux d'entretien et de nettoyage mais également la fabrication de jouets à partir de boîtes de conserve et boisson collectées et triées)

-Les taxes des ordures

- Les taxes de grands mariages

Viabilité juridique et socioculturelle :

-l'existence d'une structure (**Miarie**) qui assure la continuité des actions du projet par des financements propres.

-Implication de l'association de la région à ce projet

VI. Suivi et évaluation

6.1 Modalités de suivi /Evaluation

Le suivi du projet sera organisé sur la base du cadre logique. Les résultats et l'impact du projet seront suivis conformément aux indicateurs et aux moyens de vérification indiquée dans le cadre logique.

Des rapports périodiques d'avancement du projet seront présentés à la fin de chaque mois. Un rapport final sera également rédigé un mois avant la fin du projet.

VII. Durée du projet

La durée du projet est de six mois

Calendrier du projet (voir Annexe 1)

VIII. Schéma de financement

8.1 Coût total du projet / ressources

Budget : 63 040 000 KMF (128 136,26 €)

Dont :

Bénéficiaires locaux : 21.050.000 KMF (42 787,28 €)

Association de la diaspora : 21.950.000 KMF (44 617,31 €)

8.2 Montant de requête au Programme de Codéveloppement avec l'Union des Comores :

Programme de Codéveloppement :

20.040.000 KMF (40 734,31 €)

IX. Agrément des autorités locales

Requête composante 1

